

Paris le 27 Février 2020

Bonjour

Comme vous le savez le coronavirus 19 va envahir nos pratiques professionnelles.

La Fémasif participe, avec l'ensemble des représentants de l'exercice de la santé en ville, à un groupe d'information et de mobilisation pilotée par la cellule de crise de l'ARS. Nous avons eu hier soir une réunion de travail pour nous tenir informés de l'évolution de la situation et nous organiser pour les temps à venir qui vont être probablement très agités.

**Cette lettre a trois objectifs :**

- 1) Vous tenir informés de la situation sur la base des réalités épidémiologiques et médicales et non pas médiatiques
- 2) Créer entre nous une circulation de l'information, afin que nous puissions faire connaître vos avis, vos difficultés, à cette cellule de crise
- 3) Organiser la solidarité entre les MSP, car nous devons nous préparer à des moments difficiles pour l'exercice de nos métiers.

## 1. Vous informer

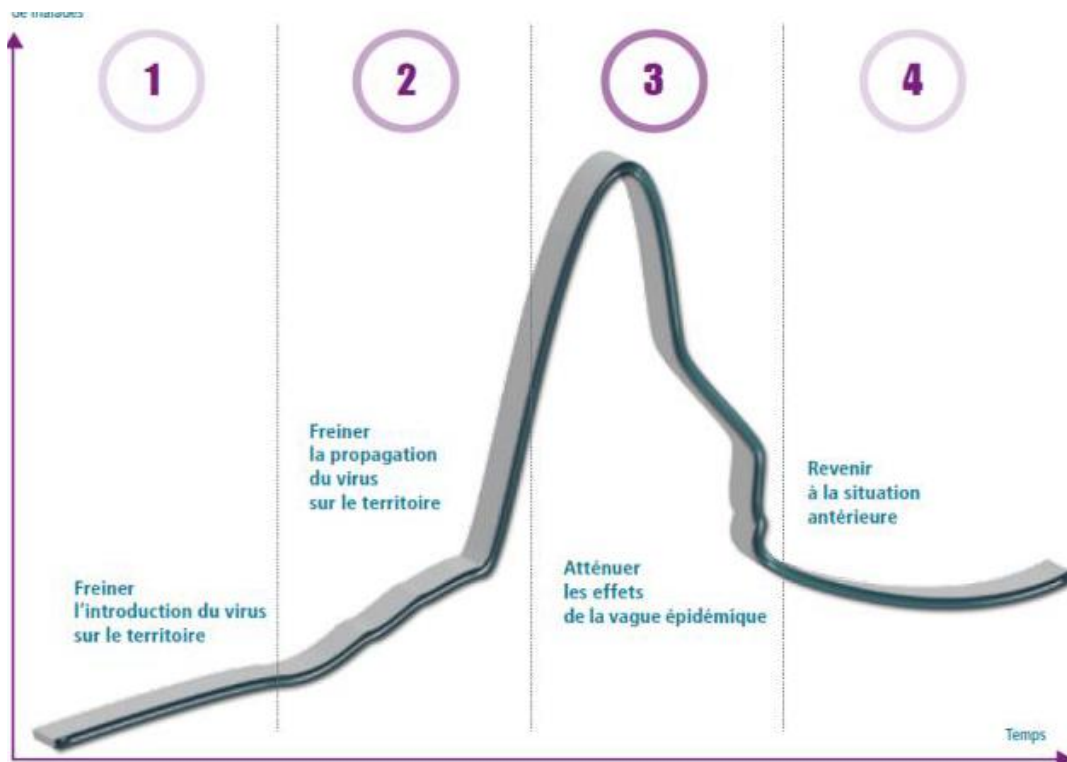
Vous n'avez pas attendu la Fémasif pour aller chercher sur les sites du ministère de la Santé et de Santé Publique France, les informations nécessaires à la compréhension de la situation. Ces sites sont bien faits, pour mémoire :

- Informations générales : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus-questions-reponses>
- Informations pour les professionnels de santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/article/coronavirus-informations-pour-les-professionnels-de-sante>
- informations pour les voyageurs : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/article/coronavirus-informations-pour-les-voyageurs>

Nous sommes toujours en stade 2

### Stratégie de réponse sanitaire





- ⇒ **Milieu de la phase 2** (avant la déclaration d'épidémie, qui est liée à un nombre de cas)
- Accélération ce w-end / Italie (plus particulièrement la Lombardie et la Vénétie) touchée « de manière significative » impliquant une extension des zones dites « à risque ».
  - Taux de mortalité 2%... mais 20% pour les cas graves. Les cas pédiatriques sont rares.
  - Contagiosité entre 2 et 3 cf. grippe saisonnière, beaucoup moins que la rougeole.
  - Dans la phase 2 actuelle, l'ARS est très orientée sur la *contact tracing*.

A ce jour, le nombre de cas n'autorise pas à parler d'épidémie avec diffusion importante du virus dans la population. Il y a toujours la recherche du sujet « patient zéro » et des sujets contacts possibles et/ou confirmés. Mais vous savez que le décès rapide, d'un homme de 60 ans pour lequel nous n'avons pas encore l'information sur la chaîne de contamination a fait monter d'un cran, la peur de l'épidémie.

Ce qui revient à faire le constat suivant : nous ne sommes pas objectivement au stade 3 de l'épidémie, mais l'évolution nous pousse à nous y préparer très rapidement. Pour la population, bien aidée par le discours de certains politiciens et politiciennes ainsi que des médias de la superficialité, nous sommes déjà au stade 3 avec un climat de peur qui se répand. En témoigne la recherche des masques, des produits hydroalcooliques et autres médicaments plus ou moins farfelus.

Mais aussi :

- Un dispositif par décret dérogatoire permet après accord de l'employeur et de la personne contact, d'obtenir un arrêt de travail de 15 à 20 jours pour mise en quatorzaine. Cet arrêt est possible après avoir vérifié que la personne est bien dans un cas qui le justifie, qu'il n'y a pas d'autres solutions. **C'est le médecin de l'ARS qui établit le certificat.**
- Comme vous avez pu l'entendre de la bouche du Ministre, 15 millions de masques vont être déstockés des réserves stratégiques ! Ce sont les pharmaciens qui vont être « ravitaillés » par leurs grossistes.

**Attention, il est préférable de prendre contact avec le pharmacien de la MSP pour voir avec lui les conditions de distribution car ces masques sont destinés aux professionnels de santé et personnes prioritaires (non encore définies)**

- Il est conseillé de vous mettre en rapport avec votre infectiologue référent(e) pour voir avec elle/ lui la manière dont vous allez travailler dans les semaines à venir. Ceci pour éviter de passer par le 15 qui est saturé

**N° vert national : 08 00 13 00 00 si l'on veut se renseigner  
15, seulement si l'on se sent malade  
Possible prochain N° vert régional 8h – 21h**

**[Santé publique France](#), site avec notamment les zones d'exposition à risque et la définition de cas**

## 2. Echanger

L'expérience montre que de nombreux soignants sont déjà confrontés à des situations complexes, voire ubuesques ou des demandes d'informations des élus et autres personnes, qui s'adressent aux MSP pour connaître la conduite à tenir dans une situation précise, notamment sur le respect de la quatorzaine. Aussi, en accord avec l'ARS, nous pouvons, quand cela est nécessaire, faire remonter les questions. *Attention ils sont très mobilisés à la cellule de crise.*

Sachant que vos questions intéressent aussi les autres MSP, nous allons, via cette lettre d'infos, vous tenir informer « au fil de l'eau » des réponses obtenues auprès des autorités compétentes.

N'hésitez pas à échanger et si vous le pouvez : nous sommes preneurs de toute aide.

## 3. S'entre-aider et surtout se préparer

Nous ne sommes pas encore au stade épidémique, mais nous devons nous y préparer. Si nous nous projetons dans cette situation, nous pouvons facilement dégager les éléments de

complexité. Il est difficile - voire impossible - d'établir des protocoles valables pour tous, tant les situations vont être spécifiques de la diversité des MSP, toutefois des questions communes existent.

C'est maintenant qu'il faut se préparer et nous conseillons aux équipes de dédier un temps de rencontre avec tous leurs membres afin de répondre aux questions suivantes :



- L'accueil en MSP de personnes présentant un syndrome évoquant une contamination par le coronavirus 19 : savoir poser des questions simples dès l'arrivée d'un patient à l'accueil afin de le masquer et de l'orienter dans un lieu dédié de la MSP avec des professionnels de santé protégés (annexe 1), protéger le personnel d'accueil et le former ; matériel à mettre à la disposition du personnel d'accueil : masques, thermomètre infrarouge, s'assurer du stock de masques, gants et solution hydroalcoolique au sein de la structure (désigner un responsable au minimum).
- Quel filtrage en amont pour éviter aux personnes de venir à la MSP ? Comment diffuser l'information ? Quel message sur le répondeur téléphonique ?
- Comment organiser la vie de la MSP pour éviter l'épuisement dès la première semaine ? Modification des plannings ?
- Quelles protections pour nos salariés et professionnels de l'équipe ?
- Quelle conduite à tenir en salle d'attente ? (Suppression des jouets pour les enfants ainsi que des journaux ou tout autre objet pouvant être source de transmission, poubelles dédiées aux mouchoirs jetables) Salle d'attente dédiée ? Mise à disposition des solutions hydroalcooliques ou des masques dans la MSP, à l'entrée et la sortie des salles d'attente ?
- Quelle formation pour le personnel d'accueil ?
- Quelle formation et/ou procédure pour le responsable du ménage de la MSP ? Comment adapter le nettoyage et la désinfection des locaux ?
- Quel protocole partagé avec le service infectieux de l'hôpital de référence quand nous devons hospitaliser une personne symptomatique avec suspicion de pneumonie ou dégradation de l'état général ?
- Comment organiser les visites à domicile qui vont être très nombreuses ? Quelle articulation Médecins – IDE ?
- Quel message pour nos partenaires du territoire ? Elus, associations, autres partenaires ?

Il est probable que d'autres problèmes surgiront.

Notre souci à la Fémasif, est de pouvoir aider le plus possible les MSP et pour cela favoriser les solidarités entre nous.

Amicalement,

Le bureau de la FémasIF